

**COMPETITION INTERNATIONALE « OPEN »
pour ADULTES**

(Compétition inter-club non qualificative)

« *La Coupe de la Montagne* »

**4 - 7 juin 2009
Villard-de-Lans, France**

Organisée par :

ASCPA Pessac

N° d'affiliation à la FFSG 09023
Agrément à la Préfecture de la Gironde 13746

Lieu:

**Patinoire de Villard-de-Lans
38250 Villard-de-Lans
(site olympique de 1968)**

COMPETITION « Open » pour ADULTES 4 – 7 juin 2009

1. INFORMATIONS GENERALES

REGLES

L'âge et les tests au **3 avril 2009** (date limite d'inscription) détermineront la répartition des concurrents dans les différentes catégories.

ELIGIBILITE

La compétition est ouverte à tous les patineurs amateurs possédant la licence FFSG « **compétition** » de patinage artistique ou de danse sur glace pour la saison en cours. Ils peuvent s'inscrire dans la catégorie correspondante à leur dernier test (ou dans la catégorie supérieure) et ce pour toutes les épreuves définies par des tests, mais seulement dans une catégorie par épreuve. Les inscriptions des membres des clubs à statut probatoire seront acceptées sous condition que le patineur déclare par écrit que sa qualification lui permet de s'inscrire aux épreuves mentionnées.

CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge suivantes s'appliquent à toutes les épreuves du programme libre, du programme de création et du programme d'improvisation :

Jeunes Adultes	18 - 20 ans
catégorie I	21 - 28 ans
catégorie II	29 - 35 ans
catégorie III	36 - 45 ans
catégorie IV	46 - 55 ans
catégorie V	56 ans et plus

Toutes ces catégories d'âge peuvent être subdivisées selon le nombre d'inscriptions. Un justificatif d'âge sera exigé pour toutes les épreuves. Les copies de certificat de naissance, de passeport ou documents similaires seront acceptées. Le comité d'organisation se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires.

Certaines catégories pourront être regroupées selon le nombre d'inscriptions.

En danse, seuls les tests détermineront les différentes catégories.

II. COMPOSITION DES EPREUVES

PROGRAMME LIBRE :

Libre Artistique Masters: Temps Maximum 3min40

Un compétiteur en catégorie libre artistique Masters doit présenter un programme bien équilibré contenant:

- a) Un maximum de sept (7) éléments sautés incluant un Axel. Les simples, doubles et triples sauts sont autorisés.

Une combinaison de sauts est définie comme étant la répétition immédiate du même ou d'un autre saut simple, double ou triple. Il peut y avoir 3 combinaisons de sauts ou séquences de sauts dans le programme libre. Une combinaison de sauts pourra être composée de trois (3) sauts répertoriés, les deux autres combinaisons pourront être composées de deux (2) sauts répertoriés.

Une séquence de sauts se définit comme étant l'enchaînement d'un certain nombre de sauts, avec un certain nombre de révolutions liés entre eux par des sauts non répertoriés, tels que la Mazurka, le 1/2 boucle, etc. L'ensemble devant garder un rythme de sauts soutenu. Il ne peut y avoir plus de 2 Trois/Mohawks durant la séquence. Il ne peut y avoir de courus ou de poussées durant la séquence. Cependant seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées.

Chaque saut solo ne peut être répété qu'une seule fois et cette répétition doit être faite dans une combinaison ou une séquence de sauts.

Les sauts non répertoriés peuvent être inscrits dans le programme en tant que pas de liaisons.

- b) Un maximum de trois (3) pirouettes, dont l'abréviation* est différente, l'une d'entre elles étant obligatoirement une pirouette combinée avec un changement de pied, et une autre étant obligatoirement une pirouette sautée. Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouettes : cinq (5) tours pour la pirouette sautée sans changement de pied après la réception, cinq (5) tours pour la pirouette simple sans changement de position ni de pied, cinq (5) tours pour la pirouette combinée sans changement de pied et huit (4+4) tours pour la pirouette combinée avec changement de pied.

Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

*l'abréviation utilisée dans le nouveau système de jugement ; exemple : pirouette debout (USp), pirouette assise (SSp), combinée avec changement de position (CoSp), ...

- c) Un maximum d'une (1) séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques avec les tracés correspondants aux exigences demandées.

Les séquences d'arabesques et de petits pas additionnelles réalisées après la première séquence de pas ou d'arabesques ne seront pas comptées en tant que séquences de pas mais seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

Libre Artistique Or: Temps Maximum 2min40

Un compétiteur en catégorie libre artistique Or doit présenter un programme bien équilibré contenant:

- a) Un maximum de six (6) éléments sautés incluant un Axel, simples et doubles sauts à l'exception des **doubles Flips, doubles Lutz, doubles Axel**. Une combinaison de sauts est définie comme étant la répétition immédiate du même ou d'un autre saut simple ou double à l'exception des doubles Flips, doubles Lutz, doubles Axel. Il peut y avoir 3 combinaisons de sauts ou séquences de sauts dans le programme libre. Une combinaison de sauts pourra être composée de trois (3) sauts répertoriés, les deux autres combinaisons pourront être composées de deux (2) sauts répertoriés. Une séquence de sauts se définit comme étant l'enchaînement d'un certain nombre de sauts simples et doubles à l'exception des doubles Flips, doubles Lutz, doubles Axel, liés entre eux par des sauts non répertoriés, tels que la Mazurka, le 1/2 boucle, etc. L'ensemble devant garder un rythme de sauts soutenu. Il ne peut y avoir plus de 2 Trois/Mohawks durant la séquence. Il ne peut y avoir de courus ou de poussées durant la séquence. Cependant seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées.

Chaque saut solo ne peut être répété qu'une seule fois et cette répétition doit être faite dans une combinaison ou une séquence de sauts.

Les sauts non répertoriés peuvent être inscrits dans le programme en tant que pas de liaisons.

- b) Un maximum de trois (3) pirouettes, dont l'abréviation* est différente, l'une d'entre elles étant obligatoirement une pirouette combinée avec un changement de pied, et une autre étant obligatoirement une pirouette sautée. Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouettes : quatre (4) tours pour la pirouette sautée sans changement de pied après la réception, quatre (4) tours pour la pirouette simple sans changement de position ni de pied, quatre (4) tours pour la pirouette combinée sans changement de pied et huit (4+4) tours pour la pirouette combinée avec changement de pied.

Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

*l'abréviation utilisée dans le nouveau système de jugement ; exemple : pirouette debout (USp), pirouette assise (SSp), combinée avec changement de position (CoSp), ...

- c) Un maximum d'une (1) séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques avec les tracés correspondants aux exigences demandées. Les séquences d'arabesques et de petits pas additionnelles réalisées après la première séquence de pas ou d'arabesques ne seront pas comptées en tant que séquences de pas mais seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

Libre Artistique Argent: Temps Maximum 2min10

Un compétiteur en catégorie libre artistique Argent doit présenter un programme bien équilibré contenant:

- a) Un maximum de cinq (5) éléments sautés pouvant inclure un Axel et tous les autres sauts simples. Une combinaison de sauts est définie comme étant la répétition immédiate du même ou d'un autre saut simple. Il peut y avoir 3 combinaisons de sauts ou séquences de sauts dans le programme libre. Une combinaison de sauts pourra être composée de trois (3) sauts répertoriés, les deux autres combinaisons pourront être composées de deux (2) sauts répertoriés. Une séquence de sauts se définit comme étant l'enchaînement d'un certain nombre de sauts simples, liés entre eux par des sauts non répertoriés, tels que la Mazurka, le 1/2 boucle, etc. L'ensemble devant garder un rythme de sauts soutenu. Il ne peut y avoir plus de 2 Trois/Mohawks durant la séquence. Il ne peut y avoir de courus ou de poussées durant la séquence. Cependant seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées.

Chaque saut solo ne peut être répété qu'une seule fois et cette répétition doit être faite dans une combinaison ou une séquence de sauts.

Les sauts non répertoriés peuvent être inscrits dans le programme en tant que pas de liaisons précédent les sauts simples.

- b) Un maximum de trois (3) pirouettes, dont l'abréviation* est différente, l'une d'entre elles étant obligatoirement une pirouette combinée avec un changement de pied. Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouettes : trois (3) tours pour la pirouette sautée sans changement de pied après la réception, trois (3) pour la pirouette simple sans changement de position ni de pied, quatre (4) tours pour la pirouette combinée sans changement de pied et huit (4+4) tours pour la pirouette combinée avec changement de pied.

Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

*l'abréviation utilisée dans le nouveau système de jugement ; exemple : pirouette debout (USp), pirouette assise (SSp), combinée avec changement de position (CoSp), ...

- c) Un maximum d'une (1) séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques qui couvre au moins 50% des tracés correspondants (c'est-à-dire circulaire, en ligne droite, en serpentine). Dans le cas d'une séquence de pas **circulaire** la totalité d'un cercle demandé doit couvrir 1/2 de la surface de la glace. Les séquences d'arabesques et de petits pas additionnelles réalisées après la première séquence de pas ou d'arabesques ne seront pas comptées en tant que séquences de pas mais seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

Libre Artistique Bronze: Temps Maximum 1min40

Un compétiteur en catégorie libre artistique Bronze doit présenter un programme bien équilibré contenant:

- a) Un maximum de quatre (4) éléments sautés. **Seulement les sauts simples à l'exception de l'Axel sont permis.** Les doubles et triples sauts ne sont pas permis. Une combinaison de sauts est définie comme étant la répétition immédiate du même ou d'un autre saut simple. Il peut y avoir 3 combinaisons de sauts ou séquences de sauts dans le programme libre. Une combinaison de sauts pourra être composée de trois (3) sauts répertoriés, les deux autres combinaisons pourront être composées de deux (2) sauts répertoriés. Une séquence de sauts se définit comme étant l'enchaînement d'un certain nombre de sauts simples, liés entre eux par des sauts non répertoriés, tels que la Mazurka, le 1/2 boucle, etc. L'ensemble devant garder un rythme de sauts soutenu. Il ne peut y avoir plus de 2 Trois/Mohawks durant la séquence. Il ne peut y avoir de courus ou de poussées durant la séquence. Cependant seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées.

Chaque saut solo ne peut être répété qu'une seule fois et cette répétition doit être faite dans une combinaison ou une séquence de sauts.

Les sauts non répertoriés peuvent être inscrits dans le programme en tant que pas de liaisons précédent les sauts simples.

- b) Un maximum de deux (2) pirouettes, dont l'abréviation* est différente. Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouettes : trois (3) tours pour la pirouette simple sans changement de position ni de pied, quatre (4) tours pour la pirouette combinée sans changement de pied et huit (4+4) tours pour la pirouette combinée avec changement de pied. **Les pirouettes sautées ne sont pas permises.**

Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

*l'abréviation utilisée dans le nouveau système de jugement ; exemple : pirouette debout (USp), pirouette assise (SSp), combinée avec changement de position (CoSp), ...

- c) Un maximum d'une (1) séquence de pas (i.e. circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques qui couvre au moins 50% des tracés correspondants (circulaire, en ligne droite, en serpentine). Dans le cas d'une séquence de pas **circulaire** la totalité d'un cercle est demandé doit couvrir 1/2 de la surface de la glace. Les séquences d'arabesques et de petits pas additionnelles réalisées après la première séquence de pas ou d'arabesques ne seront pas comptées en tant que séquences de pas mais seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

EPREUVES DE DANSE : COUPLES

Adultes Or

1^{er} tour: Quickstep - 4 séquences
 Tango Argentin - 2 séquences

Facteurs de multiplication de chaque danse comptant pour les composants de programme :
Qualité de patinage : 0,75 ; Performance : 0,50 ; Interprétation : 0,50 ; Timing : 0,75

Finale: Danse Originale selon les règles de la ISU

Durée: **2m 40s** maximum

En accord avec la loi ISU 610, les ISU Communications 1496 et 1522 et tous les autres pertinents ISU Communications.

Le rythme de la danse originale est: Rythmes et danses des années 20, 30 ou 40.

On pourra choisir un ou deux rythmes/danses originaires des années 20 ou 30 ou 40 (sauf le tango).

Si 2 rythmes différents sont utilisés, l'un des deux pourra être répété.

Le programme devra refléter l'atmosphère et le style des décades mentionnées ci dessus et NON interprété comme une danse de société.

Pour les informations générales concernant les rythmes (danses) qui appartiennent aux décades mentionnées ci-dessus merci de vous référer à «Ice Dance Music Rhythms Booklet and Compact Disc 1995»

La musique vocale est autorisée. Les variations de tempo dans une même sélection de musique sont permises. Si un seul rythme/danse est choisi, deux différentes mélodies de ce rythme peuvent être utilisés ainsi que des tempos différents.

Une orchestration originale de la musique des années 20, 30 ou 40 n'est pas requise. Cependant, l'orchestration doit être dans le style de la décade choisie.

Les patineurs sont autorisés à porter des pantalons ainsi que des manches de différentes longueurs uniquement si le choix de la musique l'impose. La règle 612 sera appliquée. Des accessoires faisant partie du costume et caractéristiques de la musique choisie sont autorisés (chapeau, bandeau, ruban). Les accessoires ne doivent à aucun moment du programme être mis à terre.

Rappel: Une déduction pourra être faite dans le cas où un accessoire se détacherait.

Le couple devra annoncer dans son 'planning de programme' le(s) rythme(s)/danse(s) ainsi que le(s) décade(s) choisi(s) pour la danse originale.

Eléments requis:

Deux (2) différents types de portés avec une durée maximum de 6 secondes chacun

Une (1) séquence de pas avec des prises différentes en diagonal ou en ligne droite

Une (1) pirouette de danse, avec position facultative, avec 3 tours minimum pour chaque partenaire sur un pied.

Une pirouette combinée N'EST PAS admise. Le nombre de rotation et les différentes positions sont décrites dans le communiqué 1522 de l'ISU.

Merci de vérifier que vous connaissez tous les derniers communiqués de danse ISU. Ils peuvent être trouvés sur le site web ISU, www.ISU.org.

Les facteurs de multiplication pour les composants de programme pour la Danse Originale sont les suivants :

Qualité de patinage	0,80
Transitions, pas et mouvements de liaison	0,80
Performance, Exécution	0,60
Chorégraphie, Composition	0,60
Interprétation, Timing	1,00

Conditions d'inscription:

Un des partenaires doit avoir passé le test Vermeil-Major.

Adultes Pré-Or

1 ^{er} tour:	Tango – 2 séquences Blues – 3 séquences
-----------------------	--

Facteurs de multiplication de chaque danse comptant pour les composants de programme :
Qualité de patinage : 0,75 ; Performance : 0,50 ; Interprétation : 0,50 ; Timing : 0,75

Finale: Danse Originale (*voir descriptif "Or"*)

Conditions d'inscription:

Un de partenaires doit avoir passé au minimum le test Argent-Major.

Adultes Argent

1 ^{er} tour:	Paso Doble – 3 séquences Blues – 3 séquences
Finale:	Valse Américaine – 1 minute Tango - 2 séquences

Facteurs de multiplication de chaque danse comptant pour les composants de programme :
Qualité de patinage : 0,75 ; Performance : 0,50 ; Interprétation : 0,50 ; Timing : 0,75

Conditions d'inscription:

Un des partenaires doit avoir passé au minimum le test Bronze-Major.

Adultes Pré Argent

1 ^{er} tour :	Ten Fox - 3 séquences Valse Européenne – 1 minute
Finale :	Pas de Quatorze - 4 séquences Tango – 2 séquences

Conditions d'inscription:

Un des partenaires doit avoir passé au minimum le test Bronze-Major.

Adultes Bronze

1 ^{er} tour:	Swing Dance - 2 séquences Fiesta Tango - 3 séquences
-----------------------	---

Finale: Pas de Quatorze - 4 séquences
Valse Européenne – 1 minute

Conditions d'inscription:

Un des partenaires doit avoir passé au minimum le test Pré-Bronze-Major.

Adultes Pré Bronze

1^{er} tour: Tango Canasta - 3 séquences
Swing Dance - 2 séquences
Finale: Tango Fiesta – 3 séquences
Valse Willow – 3 séquences

Conditions d'inscription:

Les deux partenaires doivent avoir passé le test Préparatoire.

SOLO DANSE:

Ouvert aux danseurs des deux sexes.

Adulte Or (Gold)

Solo Quickstep (4 séquences)

Solo Tango Argentin (2 séquences)

Adultes Vermeil (Pré Or)

Solo Tango (2 séquences)

Solo Blues (3 séquences)

Adultes Argent

Solo Paso Doble (3 séquences)

Solo Tango (2 séquences)

Adultes Pré argent

Solo Ten Fox (3 séquences)

Solo Valse Européenne (1 minute)

Adultes Bronze

Solo Pas de Quatorze (4 séquences)

Solo Valse Européenne (1 minute)

Adultes Pré Bronze

Solo Tango Fiesta (3 séquences)

Solo Swing Dance (2 séquences)

Adulte Préliminaire

Solo Tango Canasta (3 séquences)

Solo Valse Hollandaise (3 séquences)

LIBRE SOLO DANSE

Ouvert aux danseurs des deux sexes.

L'épreuve sera jugée avec le système 6.0.

Catégorie Or

Durée du programme : 2 min 10 sec maximum

Eléments imposés : Au minimum une pirouette sur un pied avec 3 tours minimum et au maximum deux pirouettes ainsi qu'une séquence de petits pas au choix du patineur.

Catégorie Argent

Durée du programme : 1 min 40 sec maximum

Eléments imposés : Au minimum une pirouette sur un pied avec 3 tours minimum et au maximum deux pirouettes ainsi qu'une séquence de petits pas au choix du patineur.

Catégorie Bronze

Durée du programme : 1 min 40 sec maximum

Eléments imposés : Au minimum une pirouette sur un pied avec 3 tours minimum et au maximum deux pirouettes ainsi qu'une séquence de petits pas au choix du patineur.

Les patineurs doivent s'inscrire dans la catégorie qui correspond à leurs niveaux des tests des danses imposées.

FIGURES IMPOSEES :

Tous les compétiteurs intéressés par cette épreuve sont priés de bien vouloir prendre contact avec les organisateurs de la compétition concernant leur qualification.

Niveau Pré-Bronze : L'épreuve se compose des figures imposées suivantes :

N° ISU Figure

1a/b Huit avant dehors droit – avant dehors gauche

2a/b Huit avant dedans droit – avant dedans gauche

5a/b Serpentine avant dehors-dedans / avant dedans-dehors*

Niveau Bronze : L'épreuve se compose des figures imposées suivantes :

N° ISU Figure

3a/b Huit arrière dehors droit – arrière dehors gauche

7a/b Trois avant dehors droit / avant dehors gauche*

9a/b Trois avant dedans / arrière dehors*

Niveau Argent : L'épreuve se compose des figures imposées suivantes :

N° ISU Figure

4a/b Huit arrière dedans droit / arrière dedans gauche

6a/b Serpentine arrière dehors dedans / arrière dedans dehors*

9a/b Trois avant dedans / arrière dehors*

Niveau Or : L'épreuve se compose des figures imposées suivantes :

N° ISU Figure

32a/b Serpentine bracket avant dehors*

34a/b Paragraphe trois avant dehors*

17a/b Boucle arrière dedans*

Niveau Masters : L'épreuve se compose des figures imposées suivantes :

N° ISU Figure

24a/b Paragraph huit avant dehors*

17a/b Boucle arrière dedans*

22a/b Contre-rocking avant dehors*

Niveau « Open » : C'est une nouvelle catégorie à laquelle peuvent s'inscrire les patineurs des niveaux argent, or et masters en supplément et ils peuvent présenter trois figures de leur choix de la liste ci-dessous :

N° ISU : 22a/b*, 23a/b*, 32a/b*, 33a/b*, 34a/b*

N° ISU : 20a/b*, 21a/b*, 25a/b*, 31a/b*, 35a/b*

N° ISU : 36a/b*, 37a/b*, 38a/b*, 39a/b*, 40a/b*, 41a/b*

Dans cette catégorie tous les patineurs reçoivent des médailles de participation sans classement.

*Les patineurs peuvent choisir le pied sur lequel ils souhaitent effectuer leur figure.

Les compétiteurs participant aux figures imposées peuvent s'inscrire pour deux autres épreuves.

COUPLES ARTISTIQUES :

Cette épreuve comportera seulement un programme libre. Chaque couple sera composé d'un homme et d'une femme.

Couples Masters: La musique ne doit pas excéder 3.40

Masters: si les 2 partenaires concourent au niveau Or ou Masters en solo artistique ils doivent obligatoirement s'inscrire dans la catégorie "Masters" en couple.

Un programme bien équilibré en Masters couple artistique pourrait contenir:

A: Un maximum de trois (3) portés différents dont l'un peut être un twist lift.

B: Un maximum de deux (2) sauts lancés (simples ou doubles).

C: Un maximum de deux (2) sauts individuels (simples, doubles ou triples). Chaque saut solo ne peut être répété qu'une seule fois et cette répétition doit être faite dans une combinaison ou une séquence de sauts.

D: Un maximum d'une (1) combinaison de sauts qui pourra être composée de trois (3) sauts ou d'une (1) séquence de sauts (seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées).

E: Un maximum d'une (1) pirouette en couple (pirouette en couple simple ou combinée). Un nombre minimum de tours est requis pour chaque type de pirouette : quatre (4) pour une pirouette en couple et huit (8) pour une pirouette en couple combinée. Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

F: Un maximum d'une (1) pirouette individuelle ou une (1) pirouette individuelle combinée. Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouette : cinq (5) tours pour une pirouette sautée, cinq (5) tours pour une pirouette simple avec une position et dix (10) tours pour une pirouette combinée avec changement de pied. Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

G: Un maximum d'une (1) spirale de la mort ou d'une (1) spirale en pivot (position optionnelle). Au moins $\frac{3}{4}$ de tour en pivot est requis.

H: Un maximum d'une (1) séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques utilisant toute la surface de la glace. Seule la première séquence de pas ou séquence d'arabesques sera comptée en tant que séquence. Les séquences d'arabesques et de petits pas réalisées après la première séquence seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

La catégorie Couples Artistique Adultes sera répartie sur 3 niveaux:

Or couples artistique: La musique ne doit pas excéder 3.10

Un programme bien équilibré en or couple artistique pourrait contenir:

A: Un maximum de 3 portés différents dont l'un peut être un twist lift. Les changements de positions de la partenaire, portés sans les mains et avec une main, et les combinaisons de portés ne sont pas autorisés.

B: Un maximum d'un (1) saut simple lancé

C: Un maximum d'un (1) saut individuel. Seuls les sauts simples sont autorisés.

D: Un maximum d'une (1) combinaison de sauts qui pourra être composée de trois (3) sauts ou d'une (1) séquence de sauts (seuls les deux sauts ayant les cotations les plus élevées seront notées).

E: Un maximum d'une (1) pirouette en couple (pirouette en couple simple ou combinée). Un nombre de tours minimum est requis pour chaque type de pirouette : trois (3) pour une pirouette en couple et six (6) pour une pirouette en couple combinée. Il doit y avoir un minimum de deux (2) tours par position sinon la position ne sera pas comptabilisée.

F: Un maximum d'une (1) pirouette individuelle ou d'une (1) pirouette combinée. Un nombre minimum de tours est requis pour chaque type de pirouette : trois (3) pour une pirouette sautée, trois (3) tours pour une pirouette simple avec une position et six (6) pour une pirouette combinée avec changement de pied.

G: Un maximum d'une (1) spirale de la mort ou d'une (1) spirale en pivot (position optionnelle). Au moins $\frac{3}{4}$ de tour en pivot est requis.

H: Un maximum d'une (1) séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) ou d'une (1) séquence d'arabesques utilisant au moins 50% de la surface de la glace. Dans le cas d'une séquence de pas **circulaire** la totalité d'un cercle demandé doit couvrir 1/2 de la surface. Seule la première séquence de pas ou séquence d'arabesques sera comptée en tant que séquence. Les séquences d'arabesques et de petits pas réalisées après la première séquence seront comptées en tant que transitions et notées comme telles.

Facteur de multiplication pour chaque composant de programme : 1.6

Argent couples artistique: La musique ne doit pas excéder 2 minutes 40

Un programme bien équilibré en argent couple artistique pourrait contenir:

A: 1 porté mais pas plus de 2 différents portés, l'un d'entre eux doit être du groupe 1. L'autre porté peut être du groupe 1 ou 2 ou un twist. Groupe 1 : porté de Lutz, de Flip, d'Axel, groupe 2 : porté de boucle ou twist. **Les portés au-dessus de la tête ne sont pas autorisés.**

B: 1 saut simple lancé. L'axel lancé est permis. Les doubles sauts ne sont pas autorisés.

C: 1 saut simple individuel. L'axel est permis. Les doubles sauts ne sont pas autorisés.

D: 1 combinaison de sauts ou une séquence de sauts (qui pourra être composée de trois (3) sauts) limités à des demis ou simple rotations, incluant l'axel. Les doubles sauts ne sont pas autorisés.

E: 1 pirouette en couple. Les changements de pied ou de position ne sont pas autorisés. Minimum 3 tours.

F: 1 pirouette individuelle. 1 changement de position est autorisé. Les changements de pied ne sont pas autorisés. Minimum 3 tours.

G: 1 pivot ou une spirale de la mort. Les patineurs peuvent choisir la position et la main tenue.

H: 1 séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) utilisant au moins la moitié de la surface de glace.

Bronze couples artistique: La musique ne doit pas excéder 2 minutes 10

Un programme bien équilibré en bronze couple artistique pourrait contenir:

A: les portés sont optionnels mais pas plus de 2 portés différents ne pourront être réalisés. L'un d'entre eux pourra être un porté de boucle. **Les portés au-dessus de la tête ne sont pas autorisés.**

B: 1 saut lancé simple (optionnel). L'axel lancé ou les doubles sauts lancés ne sont pas autorisés.

C: 1 saut simple individuel. L'axel et les doubles sauts ne sont pas autorisés.

D: 1 combinaison de sauts ou une séquence de sauts (qui pourra être composée de trois (3) sauts) limité à des demis et simple rotations. L'axel et les doubles sauts ne sont pas autorisés.

E: 1 pirouette en couple. Les changements de position ou de pied ne sont pas autorisés. Minimum 3 tours.

F: 1 pirouette individuelle. Les changements de position ou de pied ne sont pas autorisés. Minimum 3 tours.

G: 1 spirale en pivot (optionnelle). Les spirales de la mort ne sont pas autorisées.

H: 1 séquence de pas (circulaire, en ligne droite, en serpentine) utilisant au moins la moitié de la surface de la glace.

PROGRAMME DE CREATION :

L'épreuve du programme de création pour les Jeunes Adultes, les Adultes et (les Masters) se compose d'une variété de mouvements de patinage artistique ainsi que d'éléments sélectionnés pour mettre en valeur l'interprétation de la musique par le patineur. L'axel et les doubles sauts ne seront pas autorisés dans ce programme. Les sauts simples (sauf l'Axel) sont autorisés. La qualité des costumes sera prise en compte par les juges dans la mesure où ils reflètent le caractère de la musique ou du thème. L'utilisation d'artifices sur la glace ne sera pas autorisée. Ne seront autorisées que les accessoires, qui peuvent être portés par le patineur durant le programme. Il est interdit de poser les accessoires sur la glace.

Dans le programme de création le patineur sera jugé sur sa capacité d'interpréter la musique ainsi que sur le développement d'un thème en utilisant ses compétences techniques et artistiques. Deux notes seront données par les juges: la première pour la technique de patinage et la deuxième pour sa valeur artistique.

Pour noter la technique de patinage, les aspects suivants seront pris en compte:

- a) la facilité, la fluidité, la glisse, la sûreté, la puissance et la profondeur des carres;
- b) la faculté de varier la vitesse et la direction du patinage;
- c) la variété des mouvements expressifs et originaux;
- d) l'enchaînement du mouvement dans le programme;
- e) l'utilisation de toute la surface de la patinoire;
- f) le style.

Pour noter la présentation du programme, les aspects suivants seront pris en compte:

- a) l'interprétation de la musique et le rythme;
- b) le « timing » musical et la compréhension de la structure de la musique;
- c) l'utilisation de tout le corps pour le développement d'une expression artistique et musicale;
- d) la créativité;
- e) la chorégraphie - l'art d'arranger les mouvements;
- f) la variation du tempo, de la tension, de l'émotion et des mouvements;
- g) l'harmonie entre la personnalité du patineur et son thème musicale
- h) la motivation interne des mouvements et la transmission des émotions au public.

La durée du programme de création ne dépasse pas 1:40 minute pour toutes les catégories. La musique vocale est autorisée. Les catégories d'âge seront les mêmes que pour le programme libre, comme indiquées dans la Section I.

PROGRAMME de CREATION COUPLES :

Longueur maximum du programme : **3:10 min** (pas de pénalité pour les programmes plus courts)

Un couple est représenté par un homme et une femme ou 2 femmes ou 2 hommes. Le programme de création peut aussi bien être orienté vers la danse que vers le patinage artistique. Les concurrents sont priés de noter leur catégorie respective sur la feuille d'inscription. Selon le nombre d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit de diviser cette catégorie par niveau si nécessaire. Les patineurs seront informés de cette décision rapidement après la date de clôture des inscriptions.

La musique vocale est permise. L'Axel et les doubles sauts ainsi que les portés au dessus de la tête ne sont pas autorisés. Les costumes mettant en valeur la performance en reflétant le caractère de la musique ainsi que son thème seront pris en compte lors du jugement. Il n'est pas permis de déposer des objets sur la glace (ceci entraînera une déduction). Les accessoires sur la glace ne sont pas autorisés.

Cet événement sera jugé avec le système 6.0.

PROGRAMME D'IMPROVISATION :

Le programme d'improvisation est de 1m40s pour toutes les catégories. Les catégories d'âge ainsi que le niveau du programme d'improvisation restent les mêmes que ceux du patinage libre. La musique sera choisie par le comité d'organisation parmi des musiques de film non chantées. La musique, sur laquelle le patineur improvise son programme, sera diffusée 15 minutes avant qu'il se présente sur la glace. Les concurrents devront ensuite se retirer aux

vestiaires d'où ils ne pourront ni entendre la musique ni voir les autres patineurs sur la glace. Les professeurs ne devront avoir aucun contact avec leurs élèves durant cette période.

La tunique ou le costume devra rester de nature simple et sobre.

Cette épreuve consiste en l'exécution d'un programme composé uniquement des éléments imposés ci-dessous. Tout élément supplémentaire sera pénalisé.

La note **artistique** prime en cas d'ex æquo.

BRONZE

Les éléments suivants sont obligatoires – aucun élément additionnel autorisé.

- une pirouette debout (min. 4 tours)
- une pirouette debout arrière, l'entrée de la pirouette au choix (min. 3 tours)
- une pirouette assise (min. 3 tours)
- séquences de pas de liaison et de pas, qui doit aussi inclure d'autres mouvements de patinage libre, tels que retournements, spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauer et mouvements fluides avec des carres profondes. La séquence doit utiliser toute la surface de la piste.

ARGENT

Les éléments suivants sont obligatoires – aucun élément additionnel autorisé.

- une pirouette allongée (min. 3 tours)
- une pirouette assise ou originale (la position est laissée à la discrétion du patineur et sera notée sur son originalité) (min. 3 tours)
- une pirouette combinée avec seulement un changement de position et sans changement de pied (min. 3 tours)
- séquences de pas de liaison et de pas, qui doit aussi inclure d'autres mouvements de patinage libre, tels que retournements, spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauer et mouvements fluides avec des carres profondes. La séquence doit utiliser toute la surface de la piste.

Or

Les éléments suivants sont obligatoires – aucun élément additionnel autorisé.

- une pirouette combinée avec minimum un changement de position et un changement de pied (min. 3 tours sur chaque pied)
- une pirouette cambrée, assise ou originale (la position est laissée à la discrétion du patineur et sera notée sur son originalité) (min. 4 tours)
- une pirouette allongée (min. 4 tours)
- des séquences de pas de liaison et de pas, qui doit aussi inclure d'autres mouvements de patinage libre, tels que retournements, spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauer et mouvement fluides avec des carres profondes. La séquence doit utiliser toute la surface de la piste.

Masters

Les éléments suivants sont obligatoires – aucun élément additionnel autorisé.

- une pirouette combinée avec minimum 2 changements de position et un changement de pied (min. 4 tours sur chaque pied)
- une pirouette sautée allongée (min. 4 tours)
- une pirouette originale (la position est laissée à la discrétion du patineur et sera notée sur son originalité) (min. 4 tours)
- un saut écarté
- des séquences de pas de liaison et de pas, qui doit aussi inclure d'autres mouvements de patinage libre, tels que retournements, spirales, arabesques, grands

aigles, Ina Bauer et mouvement fluides avec des carres profondes. La séquence doit utiliser toute la surface de la piste.

PATINAGE SYNCHRONISE :

Les équipes du patinage synchronisé sont les bienvenues à la Coupe de la Montagne 2009. Veuillez contacter Cynthia Gonzalez pour les détails d'inscription.

JUGEMENT

Le nouveau système de jugement (NSJ) sera appliqué aux catégories suivantes: libre artistique hommes, femmes, couples ainsi que danse sur glace en couples dans les niveaux suivants: argent, pré-or et or. Merci de remplir la fiche " planning du contenu de programme" (de préférence en anglais) incluant les éléments avec les temps appropriés et de l'envoyer avec votre inscription.

Tous les autres événements seront jugés avec l'ancien système 6.0 ("open marks") à l'exception des Figures Imposées qui recevront des notes fermées (pas de planning de programme à envoyer pour ces catégories).

Les décisions prises par le jury sont définitives et non contestables.

Le jugement sera public pour toutes les épreuves de la compétition, à l'exception des figures imposées.

III. SUPPORT LOGISTIQUE

Il y a la possibilité d'entraînement à la patinoire de Villard-de-Lans. Pour la réservation de la glace veuillez remplir le formulaire « Réservation de glace » et l'envoyer à:

Barbara Standke
Les Ombelles, 38250 Lans en Vercors, France
Fax N°: 04 76 95 42 91

HÔTELS

Dans la lettre ci-jointe, les organisateurs donnent une liste non exhaustive d'hôtels et d'appartements à louer à Villard-de-Lans. Pour les réservations, veuillez vous adresser directement à l'hôtel de votre choix. Pour obtenir plus d'informations vous pouvez demander le guide complet d'hôtels à l'Office du Tourisme, 38250 Villard-de-Lans.

PATINOIRE

Les dimensions de la Patinoire de Villard-de-Lans sont 60 x 30 m. La patinoire se trouve au centre de Villard à côté de la piscine et derrière l'office de tourisme. La plupart des hôtels se trouve à proximité de la patinoire.

L'ACCES

A 120 km de l'aéroport de Lyon, à 60 km de St. Geoirs, à 30 km de Grenoble. Bus entre Grenoble gare routière et Villard. Les horaires et les tarifs suivront plus tard.

IV. INSCRIPTION ET ENREGISTREMENT

Les inscriptions doivent être effectuées avant le **3 avril 2009** (le cachet de la poste faisant foi). Les concurrents devront remplir un formulaire d'inscription par épreuve. Les formulaires peuvent être photocopiés. Les inscriptions des couples artistiques et de danse doivent être envoyées dans la même enveloppe. Adressez les demandes d'inscription à:

Barbara Standke, Les Ombelles, 38250 Lans-en-Vercors, Fax N°: 04 76 95 42 91

Frais d'inscription:

- 65 EURO pour la première épreuve individuelle**
- 35 EURO pour la deuxième épreuve individuelle**
- 35 EURO pour la première épreuve d'un couple artistique ou de danse pour chaque partenaire**
- 30 EURO pour la deuxième épreuve d'un couple artistique ou de danse pour chaque partenaire**
- 35 EURO pour les figures imposées**

En règle générale, les inscriptions tardives ne seront pas acceptées. Néanmoins, les cas particuliers pourront être examinés par le comité d'organisation. Un supplément de 20 EURO sera prélevé pour chaque inscription tardive.

Remboursement des frais d'inscription sera effectué selon le règlement de la FFSG. Le comité d'organisation se réserve le droit de subdiviser ou d'annuler une épreuve si nécessaire. Toutes les demandes de remboursement doivent parvenir au comité d'organisation dans les 30 jours après la compétition. Un supplément de 20 EURO sera prélevé pour tous les chèques bancaires non encaissés quelle qu'en soit la raison. Les paiements seront effectués en avance de la compétition, en espèces, par chèque ou transfert (bancaire ou postal).

ENREGISTREMENT

Le bureau d'enregistrement est ouvert pendant toute la compétition. Les compétiteurs sont priés de bien vouloir s'enregistrer dès leur arrivée.

RECOMPENSES

Des récompenses sont prévues pour les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} places de chaque épreuve. Des médailles de participations seront attribuées à partir de la 5^{ème} place. Pour la cérémonie de remise des récompenses les patineurs sont priés de garder leur tenue de compétition.

PLANNING PREVISIONNEL

Pour recevoir un planning prévisionnel prière de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ou envoyer un e-mail à : cynthia.gonzalez@free.fr

V. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

ADMISSIONS

La compétition sera ouverte au public. L'accès sera gratuit.

MUSIQUE

Les cassettes musicales (sans boîtes, svp.) et les CD sont acceptées. Les cassettes et CD doivent être lisiblement marquées en donnant le(s) nom(s), l'épreuve, la durée du programme

ainsi que la face à jouer. Les cassettes et CD doivent être laissées lors de l'enregistrement et doivent être récupérées au bureau d'enregistrement à la fin de l'épreuve. Veuillez noter qu'aucune cassette/CD ne sera envoyée par courrier aux compétiteurs. Tous les compétiteurs doivent avoir sur eux et à la patinoire un double de cassette/CD. Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité pour les dommages ou la perte des cassettes/CD, mais prendront toutes précautions utiles pour assurer la sécurité des cassettes/CD. Les organisateurs fourniront la musique de danse pour les danses imposées ainsi que les programmes d'improvisation. Merci de noter que les musiques en format MP3 ou MPeg4 ne pourront pas être lues, de même que les CD-RW et minidisques ne seront pas acceptés. Chaque programme doit être impérativement enregistré sur une page indépendante (1 CD ou cassette par musique!!). Merci d'avance.

VIDEO

Les personnes désireuses d'effectuer des prises de vue par caméscope devront en obtenir l'autorisation à leur arrivée. Les prises de vue seront effectuées à un endroit spécifique de la patinoire. A l'exception de la vidéo officielle, seule les appareils à piles sont admis.

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires concernant la Compétition pour Adultes « Open » de Villard-de-Lans 2008 peuvent être obtenus auprès de Cynthia Gonzalez au 06 08 62 27 28 en semaine de 21-22h, samedi de 13-22h, dimanche de 10h-22h ou bien par e-mail: cynthia.gonzalez@free.fr

VI. RESPONSABILITES

L'Association « Glaces & Co » est assurée en responsabilité civile, conformément à la Loi 84610 du 16/07/84 (Art. 37).

Cette même loi stipule dans son article 38 que:

« Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à disposition de leurs adhérents de formules de garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Ci-dessous veuillez trouver le règlement par discipline (système 6.0)

Discipline	Règlement
Figures imposées	3 figures, 1 note par figure, somme des notes
Improvisation	2 notes, somme des notes, priorité à la 2 ^{ième} note
Création	2 notes, somme des notes, priorité à la 2 ^{ième} note
Danse (solo)	2 danses imposées, 2 notes par danse, priorité à la 2 ^{ième} note, classement par danse, coefficient par danse : 0,5 Classement final : priorité à la 2 ^{ième} danse et, si nécessaire priorité au classement du 2 ^{ième} jour
Danse (couples)	1 ^{er} tour : 2 danses imposées, 2 notes par danse, priorité à la 2 ^{ième} note, classement par danse, coefficient par danse : 0,5 2 ^{ième} tour : idem Classement final : priorité à la 2 ^{ième} danse et, si nécessaire priorité au classement du 2 ^{ième} jour

La traduction du règlement de la Coupe de la Montagne est un service du Comité d'Organisation pour ceux qui ne maîtrisent pas bien la langue anglaise. En cas de litige, la version anglaise du règlement fait foi.